

Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE



&



La CFDT : fière de sa gestion du CSE depuis 17 ans !

Depuis 17 ans, l'équipe CFDT gère le Comité Social Economique d'IDEMIA I&S OSNY/SER en adéquation avec ses valeurs pour offrir des prestations au plus grand nombre dans l'équité et la transparence : toutes les activités sont publiées et ouvertes à tous. Toutes les décisions importantes prises par le Bureau CFDT sont soumises au vote en réunion plénière du CSE.

Votre forte utilisation des œuvres sociales du CSE et votre soutien au cours de ces années sont la preuve pour nous de votre satisfaction et nous encourageant à proposer toujours mieux. La gestion du CSE exige beaucoup de disponibilité, d'engagement et de réactivité de la part des élus du Bureau. Elle nécessite également beaucoup d'expérience.



2025 NAISSANCE DU CSE IPS OSNY/SER

Dès l'annonce de la scission du CSE, le Bureau s'est mis en action pour **préparer le futur** et **minimiser au maximum les impacts** de celle-ci sur les Activités Sociales et Culturelles, c'est-à-dire sur vos subventions vacances et loisirs.

Nous avons obtenu une aide financière du CSE IDEMIA I&S Osny/SER et une convention de gestion pour mettre en place le futur CSE IPS OSNY/SER. Nous avons notamment signé des **contrats avec Edenred & Meyclub**, prestataires que nous vous avons présentés lors d'une rencontre à l'automne.

Et comme nous vous l'avions promis, c'est chose faite :

un nouveau site web est né le 2 janvier 2025

(<https://www.cse-ips-osny.com/>)



Nous avons même **conçu un nouveau logo** pour fêter l'évènement !

Ce nouveau site vous permet d'ores et déjà d'**accéder à la plateforme MEYCLUB** vous offrant un vaste choix de **Loisirs & Vacances en ligne à des tarifs avantageux**. La billetterie est dématérialisée ou envoyée gratuitement à votre domicile.

Si vous nous **accordez à nouveau votre confiance en votant pour l'équipe CFDT**, nous sommes prêt(e)s à continuer l'aventure et poursuivre nos actions pour le CSE IPS OSNY/SER avec la mise en place d'un budget permettant de relancer rapidement les subventions sur les loisirs, vacances etc...

Nous **réinventerons pour vous de nouvelles règles de subventions** : justes et équitables. Nous relancerons autant que possible les activités et les sections locales.

RETOUR SUR 2024

L'année 2024 a été très compliquée avec l'annonce de la séparation d'IDEMIA en 3 entités (IPS, ISI, IST) prévue initialement au troisième trimestre, avec **des impacts forts sur les ASC**. Dès les premières annonces, le Bureau a établi **le plan d'action nécessaire à la future scission du CSE**.

Il s'agissait de **garantir à l'ensemble des salariés des subventions équitables sur la période précédant les transferts avec une dotation bien moindre (-25%)** que le budget prévu, tout en préparant le départ en retraite de notre salariée, l'arrêté des comptes et le solde de toutes les dettes des salariés et des fournisseurs.

Le Bureau a pris ses responsabilités. Nous avons fait le choix de :

- **Maintenir la billetterie jusqu'à épuisement des stocks ;**
- **Subventionner les vacances famille prises jusqu'à fin août, subvention complète à 10 points :** campagne double de chèques vacances, locations, vols, séjours, ... ;
- **Préserver la participation aux vacances des enfants :** colonies, séjours linguistiques et scolaires.

A notre grand regret, quelques autres prestations n'ont pu être maintenues à partir du mois de mai, comme les spectacles, les parcs de loisirs et les licences/sections sportives.

Un grand merci pour votre compréhension et pour votre soutien dans ces moments difficiles.

Lorsque finalement la date de transfert a été décalée au 31 décembre, nous avons demandé immédiatement le versement de la dotation du dernier trimestre (25% du budget annuel prévu) et calculé le montant des réserves de budget. **La CFDT a également obtenu une compensation financière pour le self pendant la période Covid, soit plus de 400.000€.** Nous avons fait le choix de redistribuer cet argent à TOUS LES SALARIES inscrits à l'effectif d'OSNY/SER en vous offrant un :

MEGA-NOEL

en chèques Cdhoc, vacances, culture & cinéma, soit 1000 à 1200€ / salarié.



BONNES PRATIQUES DE GESTION DE LA CFDT

Nous adaptons tous les ans les **règles de subvention** en fonction du budget et de l'évolution de vos demandes. **Tous les salariés bénéficient des mêmes règles** qui sont garanties sur l'année complète. Un **règlement intérieur** des Activités Sociales et Culturelles voté par l'ensemble des élus du CSE en réunion plénière encadre clairement ces règles.

Les comptes sont sains et expertisés tous les ans. Les subventions se font dans le **strict respect des exigences légales.** Les évolutions de la dotation sont lissées sur deux ans pour éviter toute prise de risque.

Les PV des CSE d'Etablissement, y compris ceux présentant les exercices comptables, ainsi que les PV des CSE Centraux sont disponibles sur le site internet du CSE.

Vos élus CFDT se conforment :

- aux évolutions de la législation (RGPD par exemple, pour garantir la confidentialité des informations que vous confiez) ;
- à l'évolution de vos modes de consommation ce qui nous conduit à mettre en place davantage de prestations dématérialisées (virements bancaires, inscriptions en ligne et paiements en ligne, ...).

La naissance du CSE IPS OSNY/SER avec sa plateforme de billetterie et de vacances en ligne est un nouveau pas dans ces évolutions pour vous offrir des services à la demande et disponibles instantanément, depuis chez vous, 7j/7 et 24h/24, et ce quel que soit votre site de travail : Osny, SER, Strasbourg, ...

LE CSE, C'EST L'IMPLICATION DE TOUS

La réussite du CSE résulte avant tout de l'engagement d'hommes et de femmes à plusieurs niveaux : les élus du Bureau et les bénévoles (merci à eux !). **Notre objectif est de continuer à fédérer une équipe large : le CSE en aura besoin !**

Les membres de l'ex-bureau du CSE et gestionnaires de transition :



Béatrice
BOURRIER
Secrétaire



François
GARNIER
Secrétaire
adjoint



Florence
GUILLEMOT
Trésorière



Matthieu
POIRIER
Trésorier
adjoint

**Renouvelez-nous
votre confiance !**

Votez CFDT à partir du 6 mars